

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 23 JUIN 2020**

Vu les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de Covid 19 et comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales - *article L.2121-16 et 18*, la séance s'est déroulée à huis clos.

**TAXES IMPOSITION 2020 :**

Les taux ne sont pas modifiés par rapport à 2019 et sont votés comme suit :

- TAXE FONCIERE BATI                    12,35 %
- TAXE FONCIERE NON BATI            33,36 %
- COTISATION FONCIERE ENT        24.35 %

**BUDGETS PRIMITIFS 2020 :**

COMMUNE :	Fonctionnement	1 572 375,85 €
	Investissement	298 262,99 €
ASSAINISSEMENT :	Fonctionnement	78 049,14 €
	Investissement	289 920,07 €

Pour information, les dépenses acquittées à ce jour pour la gestion de la crise sanitaire s'élèvent à 10 521,97 €.

**RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC SDE 18 :**

Le Conseil Municipal décide de réaliser la rénovation de l'éclairage public suite à panne, de la Rue Pierre Juglar et accepte le plan de financement prévisionnel du SDE 18 portant à 610,23 € le montant de la participation de la collectivité.

**DELEGUES CONSEIL D'ECOLE :**

Le Conseil Municipal désigne comme délégués au Conseil d'école de la commune :

- Mme PATRON-BAZIN Murielle, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires-périscolaires
- Mme BERTON Elodie et M. LEBRUN Patrick, Conseillers Municipaux.

**CREATION DE POSTES CONTRACTUELS CDL ETE 2020 :**

Le Conseil Municipal décide de créer 2 emplois d'adjoint d'animation en contrat saisonnier à temps complet non titulaire pour assurer le bon fonctionnement du centre de loisirs de l'été.

**CONTRAT ENTRETIEN RESEAU EAUX PLUVIALES 2020-SGA MEYER :**

Le Conseil Municipal valide le contrat N° 0308/20 réactualisé pour l'année 2020 avec actualisation des tarifs comme suit :

Les prestations comprennent :

- hydrocurage du réseau EP (longueur estimée à 4000 ml environ)
    - Curage global du réseau EP sur une durée de cinq ans
    - Hydrocurage des collecteurs principaux et nettoyage HP des réseaux EP
    - Pompage des matières
  - curage des 150 avaloirs environ
    - curage de 50% des avaloirs à raison d'une fois par an soit 75 avaloirs par an
    - hydrocurage des avaloirs et nettoyage HP
    - Pompage des matièresau prix forfaitaire de 1 319,08 € HT par journée d'intervention.
  - Traitement des sables au prix forfaitaire de 90,93 € HT le M3
- Soit un total annuel de 1 410,01 € HT par jour plus le coût de traitement des sables.  
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

#### **DIVERS :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est intéressant de pouvoir accueillir un jeune volontaire au sein de la collectivité en service civique orienté dans le domaine SCOLAIRE-PERISCOLAIRE.

Le Conseil Municipal, décide que soit déposée une demande d'agrément service civique auprès de la DDCSPP du Cher pour une durée de 2 ans, afin d'accueillir un jeune volontaire en service civique au sein de la collectivité et autorise le Maire à signer cette demande ainsi que l'ensemble des documents relatifs à ce dispositif.